



Liminaire au CTPD du 14/01/2013

Monsieur le Président,

Si SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES se présente à la reconvoction de ce CTL, c'est pour en dénoncer la méthode.

Ce CTL a été reconvoqué vendredi 11 janvier à 11h00 pour le lundi matin 9h30 !!!

Ce CTL comporte un seul point à l'ordre du jour, à savoir la fusion du CH de Loos et celui de Haubourdin.

Cette fusion est effective par arrêté depuis le 06/12/2012 donc sans passage en CTL au préalable.

Vous avez convoqué un premier CTL le même jour que le CTL emplois, jour d'action, malgré la demande de Solidaires Finances Publiques qui en demandait le décalage.

Etant effectif depuis décembre, y avait il urgence de tenir ce CTL ?

Pour seul document expliquant cette fusion est présenté le décret sans aucun autre document de travail.

Pourtant, Solidaires Finances Publiques vous a fait la demande vendredi 11 janvier à 13h00 les charges de travail à savoir le nombre de budgets pour chacun des hôpitaux ainsi que le nombre de mandats.

Solidaires Finances Publiques dénonce qu'il devient courant pour les sujets présentés en CTL, de l'insuffisance voire l'absence de documents de travail pour la préparation.